

PROGRAMME DE FORMATION

Mettre sur le marché un produit cosmétique

Ce parcours de formation permet d'aborder et de connaître les sujets clés de la **réglementation cosmétique (règlement CE 1223/2009) à respecter** afin de mettre en place des produits cosmétiques au sein d'une entreprise cosmétique.

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

14 heures | Horaires : 09H – 13H , 14H30 – 17H30

Nombre de stagiaires : 4 minimum et 10 maximum

CENTRE DE FORMATION LABORATOIRE 4E ,
264 avenue Sainte Catherine, 84140 MONTFAVET

Lieu : En distanciel en présence du formateur

PROFIL DU FORMATEUR



LUCILLE OLIGER

- ✓ Diplômée d'un doctorat en pharmacie et d'un master en ingénierie pharmaceutique/cosmétique.
- ✓ Auditrice qualité EOQ
- ✓ Évaluatrice de la sécurité cosmétique DGK
- ✓ Formatrice en BPF et réglementation cosmétique
- ✓ **Gérante de la société LO Evaluation :** une société de prestations, conseils, accompagnements en qualité et réglementation pour produits cosmétiques

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

« Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. »

PUBLIC CONCERNÉ

Porteur de projet, salarié, chercheur d'emploi, créateur d'entreprise en cosmétique.

PRÉREQUIS

Toute personne ayant déjà eu un niveau 3 ou équivalent (BEP/CAP) ou supérieur.
Avoir un ordinateur, un smartphone ou une tablette avec une connexion Internet



CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1 :

- **Les étapes pour créer une gamme cosmétique**

Déclaration d'activité à l'ANSM – La réglementation en vigueur.

- **Introduction aux BPF**

Norme BPF – définition – structure (sans aller dans le détail de la norme et de ces exigences)

- **Évaluation du produit cosmétique**

Dossier d'information produit – Rapport de sécurité – Évaluateur de la sécurité – Personne responsable.

- **Vérification des recettes**

Formule quantitative et qualitative – INCI – Glossaire des substances – Substances interdites et avec restrictions

ATELIER : Vérifier une recette, calcul de la formule quantitative et qualitative, calculs des restrictions et des allergènes

- **Tests microbiologiques**

Déterminer les tests microbiologiques à effectuer selon le type de produits cosmétiques – Tests uniques lors de la validation de la recette – Tests de contrôles sur les lots de fabrication.

- **Test d'innocuités**

Patch test – Test d'usage – Autres tests

JOUR 2 :

- **Etiquetage des produits cosmétiques**

Mentions obligatoires – Précautions – Export

ATELIER: Créer une étiquette pour un produit (mentions légales, précautions...)

- **Allégations**

Contexte réglementaire des allégations - tests cliniques.

ATELIER : Choisir les tests et les allégations pour un produit

- **Métrologie**

Métrologie légale – Vérification de la conformité après production.

- **CPNP**

Déclaration d'une recette au CPNP - Choix de la catégorie – Déroulement de la notification.

- **La vente en vrac**

Réglementation – Nettoyage – Contrats

- **Les ateliers cosmétiques**

Réglementation – Procédures BPF – DIP

- **Les produits « borderline »**

Réglementation – Etiquetage

ATELIER : Choisir la réglementation adaptée au produit

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

- Tel : 09 88 50 23 33
- Email : laboratoire4e@gmail.com

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue des différents modules ou séquences de la formation, le stagiaire sera capable de :

- D'effectuer une pré-vérification de la conformité d'une recette cosmétique suite à une présentation détaillée de la démarche à suivre.
- Créer une étiquette pour le produit contenant les mentions obligatoires à l'aide d'exemples.
- Choisir les allégations pertinentes pour le produit en question suite à une présentation détaillée.
- Vérifier la conformité métrologique de la première fabrication du produit suite à une présentation détaillée

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE GLOBAL

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de créer un produit en conformité avec la réglementation cosmétique.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Exposé théorique
- Sessions de questions réponses
- Cas pratique : Évaluation d'une recette de produit cosmétique, vérification d'étiquettes

METHODES PEDAGOGIQUES

- Methode expositive et démonstrative sous forme d'exemples
- Méthode participative sous forme d'exercices

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation à l'oral en cours de formation pendant toute la formation.
- QCM final de validation des acquis en fin de formation.

MOYENS TECHNIQUES

- Livret pédagogique avec exemples de documents

TARIF

600 € HT - L'organisme de formation atteste être exonéré de TVA.

Un acompte de 30 % est demandé pour valider l'inscription et réserver sa place.

Financement personnel :

Possibilité de paiement en plusieurs fois ou

Remise de 10 % sur la facture si paiement en 1 fois